

MAR 23 1989



UN/SA COL
Assemblée générale Conseil de sécurité

Distr.
GENERALE

A/44/182
S/20537 ✓

21 mars 1989

FRANCAIS

ORIGINAL : ANGLAIS

ASSEMBLEE GENERALE

Quarante-quatrième session
Points 37, 39 et 78 de la
liste préliminaire*

LA SITUATION AU MOYEN-ORIENT
QUESTION DE PALESTINE

RAPPORT DU COMITE SPECIAL

CHARGE D'ENQUETER SUR LES
PRATIQUES ISRAELIENNES
AFFECTANT LES DROITS DE
L'HOMME DE LA POPULATION
DES TERRITOIRES OCCUPES

CONSEIL DE SECURITE

Quarante-quatrième année

Lettre datée du 21 mars 1989, adressée au Secrétaire général par le
Chargé d'affaires par intérim de la Mission permanente d'observation
de la Palestine auprès de l'Organisation des Nations Unies

D'ordre du Comité exécutif de l'Organisation de libération de la Palestine, qui a les pouvoirs et responsabilités du gouvernement provisoire de la Palestine, j'ai l'honneur de porter d'urgence à votre attention ce qui suit :

Le 20 mars 1989, l'aviation israélienne a bombardé la région de Bar-Ilyas dans la Bekaa (Liban), faisant 15 morts et 30 blessés. La moitié au moins des victimes signalées sont des Palestiniens.

Nous estimons qu'en commettant de telles attaques, Israël non seulement viole l'intégrité territoriale et la souveraineté du Liban, mais également montre qu'il est résolu à saper les efforts de paix dans la région et à poursuivre sa politique d'agression à l'égard du peuple palestinien.

* A/44/50/Rev.1.

A/44/182
S/20537
Français
Page 2

Nous vous serions obligés de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document officiel de l'Assemblée générale, au titre des points 37, 39 et 78 de la liste préliminaire, et du Conseil de sécurité.

L'Observateur permanent suppléant,

Chargé d'affaires par intérim de la
Mission permanente d'observation
de la Palestine auprès de
l'Organisation des Nations Unies,

(Signé) M. Nasser AL-KIDWA
